

Visite ministérielle

Qualité du milieu de vie en CHSLD

Plan d'amélioration

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CHSLD DU Manoir de-l'Ouest-de-l'île, S.E.C.				
Statut	Privé non conventionné	Établissement	Centre d'hébergement et de soins de longue durée du Manoir-de-l'Ouest-de-l'Île	Adresse	17725, BOULEVARD DE PIERREFONDS
Nbre de lits perm. au permis	88	Région	Montréal	Ville	Montréal

Informations sur la visite

Date de la visite	August 29, 2023	Reddition de comptes 1	August 29, 2024
Date de transmission			

Droits des résidents et des personnes proches aidantes



Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion. Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandation(s)	Élément(s) non conforme(s)	Moyen(s)	Échéancier	État d'avancement
1. S'assurer de promouvoir les droits des résidents.	Le comité des usagers n'a pas réalisé d'activité de promotion pour faire connaître son rôle, ses fonctions et les droits des résidents, au cours de la dernière année.	1, L'animatrice durant la réunion du comité des usagers (Kiara Cellini - Directrice des Loisirs) a expliqué le rôle et les fonctions du comité des usagers, ainsi que les droits des résidents. 2, Une formation par le RPCU a été donnée aux membres du comité des usagers pour bien expliquer et informer aux résidents leur rôle, fonctions et leurs droits. 3, Une séance d'information à la réception pour la promotion et d'informer tous (résidents, personnels et proches aidants) du rôle, les fonctions et les droits des résidents et le comité des usagers. 4, Notez bien que dès fois ce n'est pas toujours possible que nos résidents se souviennent de leur rôle, les fonctions, ainsi que leurs droits. La plupart atteignent les troubles	2024-08-29	Réaliser

Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches;
Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

Recommandation(s)	Élément(s) non conforme(s)	Moyen(s)	Échéancier	État d'avancement
2. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs impliqués dans le milieu de vie afin d'offrir une approche adaptée aux besoins des résidents.	- Des activités d'information ou de sensibilisation ne sont pas offertes annuellement concernant les soins palliatifs et de fin de vie. - Des activités d'information ou de sensibilisation afin de favoriser la bientraitance et contrer la maltraitance ne sont pas offertes sur une base régulière aux résidents, leurs proches ainsi qu'aux différents acteurs du milieu.	1, L'équipe des soins ont suivi un cours de 6.5 heures sur les soins palliatifs et fin-de-vie. 2, Les capsules sur les procédures pour un résident en fin-de-vie ont été remises à l'équipe des soins. 3, Nous discutons l'implémentation des chariots fin-de-vie. 4, L'équipe des soins ont suivi le cours sur la gestion et prévention de la maltraitance en CHSLD, ainsi que des capsules sont été remise comme refresher pour tout l'équipe. 5, Les résidents et leurs proches ont eu des séances d'information sur la lutte contre la maltraitance et la promotion d'une culture de bientraitance durant leurs comité des usagers, ainsi que les copies de notre protocole est disponible à la réception.	2024-07-19	Réaliser

Pratiques cliniques



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :
- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

Recommandation(s)	Élément(s) non conforme(s)	Moyen(s)	Échéancier	État d'avancement
3. S'assurer de bien connaître le résident pour mieux l'accompagner et s'assurer que chaque résident ait un PAB accompagnateur dédié qui actualise ses fonctions.	- Le formulaire Histoire de vie n'est pas mis à la disposition des différents acteurs du milieu de vie. - La pratique du PAB accompagnateur n'est pas actualisée.	1, L'histoire de vie est télécharger sur le système télémedic SOFI et accessible à tous les personnels. 2, Les informations de chaque histoire de vie sont transcrits sur les plans de soins sur SOFI. 3, Les copies des histoires de vie se trouvent aux dossiers des résidents et à la réception. 4, Capsules sur la description du PAB accompagnateur, ainsi que les tâches / son rôle sont donné durant les réunions des PABS hebdomadaire.	2024-07-31	Réaliser
Recommandation(s)	Élément(s) non conforme(s)	Moyen(s)	Échéancier	État d'avancement

4. S'assurer qu'une rencontre interdisciplinaire permettant de cibler les besoins prioritaires et les objectifs d'intervention pour le résident soit réalisée dans le respect du délai prévu à la procédure.	• Une rencontre interdisciplinaire est réalisée pour les résidents, mais elle ne respecte pas le délai prévu à la procédure de l'établissement.	1, Nous commençons le plan d'intervention interdisciplinaire selon le dossier que nous recevons du CLSC et MAH pour avoir un objectif base du résident. 2, Sur admission, nous rencontrons avec la famille en leur expliquant notre plan initial, ainsi que le temps de délai. 3, Nous continuons nos observations pour afin élaborer sur le PII, après environs 2 semaines et s'il y a un changement à l'état de sa condition de santé. 4, À chaque année et quand il y a un changement à la condition du résident, le PII est mis à jour.	2024-07-31	Réaliser
--	---	---	------------	----------

Activité repas



Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;
Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommandation(s)	Élément(s) non conforme(s)	Moyen(s)	Échéancier	État d'avancement
5. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis.	• Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents.	Une capsule est donné par la coordonnatrice des PABS et l'infirmière chef comme un rappel pour tout l'équipe des soins, uniquement les préposés et les préposés à la salle à manger.	2024-08-26	Réaliser

Milieu de vie



Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;

Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;

Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

Recommandation(s)	Élément(s) non conforme(s)	Moyen(s)	Échéancier	État d'avancement
6. S'assurer de la présence de bénévoles auprès des résidents.	Peu de bénévoles sont engagés envers les résidents et aucun moyen n'est mis en place afin d'en assurer le recrutement.	1, La directrice des loisirs organise la collaboration de nombreux bénévoles et organismes avec le Manoir de l'Ouest-de-l'Île. 2, Chaque semaine, il y a toujours au moins 1 visite bénévole dans notre établissement par semaine, bien qu'il y en ait généralement plus. Ces bénévoles comprennent, sans s'y limiter, des étudiants du Collège John Abbott qui effectuent des heures de	2024-08-29	Réaliser

CONSIGNES

- Validez l'information sur l'installation dans l'entête;
 - Détaillez un ou des moyen(s) réaliste(s) et mesurable(s) qui permettra ou permettront de satisfaire la recommandation détaillée sur la ligne;
- *Pour créer un deuxième paragraphe dans une cellule Excel, il faut appuyer et maintenir la touche "ALT" puis appuyer sur la touche "Retour".*
- Inscrivez une seule date par recommandation dans la colonne Échéanciers;
- Si l'établissement détermine plus d'un moyen pour une même recommandation, inscrivez les dates propres à chaque moyen dans la colonne Moyens, puis inscrivez la date où l'ensemble de la recommandation sera atteinte à titre d'Échéancier. Ce dernier paraîtra sur la page web.
- Inscrivez l'état d'avancement correspondant à votre mise en œuvre de la recommandation lors de la transmission de la (des) reddition (s) de comptes;
 - Transmettre ce document .xls à CHSLD.DIE@msss.gouv.qc.ca. 30 jours suivant la réception de celui-ci ainsi que la mise à jour aux dates indiquées dans la (les) reddition (s) de comptes.
- ** Pour la visite dont le résultat est préoccupant, le plan d'amélioration doit être approuvé pour l'équipe ministérielle.*